



Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono 2025 (FEEM - 2025)

**QUELS CLÉS/LEVIERS POUR UNE GESTION
RÉPONDANT AUX ENJEUX DE PERFORMANCE ET DE
DURABILITÉ DU SERVICE D'EAU EN MILIEU RURAL ?**

Présenté par Mr Kodjovi AKAKPO

Président du Comité Local
de Gestion de Missahomé

Chef Service Appui au Développement
Coopératif à l'Unité Technique Café Cacao

PLAN DE PRESENTATION

I. Introduction

II. Leviers /clés pour une gestion durable du service d'eau en milieu rural

III. Conclusion

I. Introduction

Les enjeux de performance et de durabilité du service d'eau en milieu rural:

- assurer un service de distribution d'eau de bonne qualité,
- continu,
- répondant aux besoins de la population et
- accessible à tous en termes de coûts

1.1- Cas du village de Missahomé

- *Missahomé est un village d'environ 3436 habitants dont 1940 femmes localisé dans la préfecture d'Agou dans la commune Agou 1. Ce village est à 100 km de Lomé.*
- *Avec l'appui de l'ONG Electriciens sans frontières, la population de Missahomé a bénéficié de l'installation d'un réseau de distribution d'eau potable muni de 7 bornes fontaines publiques, 2 bornes fontaines dans l'école primaire publique Groupe A et Groupe B et de 5 bassins pour l'arrosage des cultures maraichères.*



1.1- Cas du village de Missahomé (suite et fin)

- *Le réseau de distribution d'eau dispose d'un château d'eau alimenté à partir de deux forages équipés de dispositifs photovoltaïques pour le pompage de l'eau.*
- *Il est à préciser qu'en plus de l'adduction d'eau potable, le projet a construit 7 blocs latrine et douches dont 2 dans les écoles primaires, 6 abris poubelles puis électrifié les écoles primaires.*



1.2- Historique du projet ESF à Missahomé

- Un partenariat avec les amis français de l'Alaric depuis 2012 (parrainage, appui à l'éducation des enfants et promotion de la santé de la population)
- Suite à la mission de 2019 de ALARIC – TOGO, une prise de contact avec les Electriciens sans frontières
- En 2020, une visite de prospection du milieu et étude de faisabilité par Patrick Sambarino
- Visite des installations d'AEP et d'assainissement du village de Akaké dans le Haho par une délégation de la chefferie de Missahomé
- Mise en place du Comité Local de Gestion (CLG) de Missahomé le 21 novembre 2021.

II. Leviers /clés pour une gestion durable du service d'eau en milieu rural

2.1- Le cadre institutionnel de gestion et de collaboration

- Toutes les actions du projet ESF à Missahomé sont mises en œuvre avec l'aval préalable des autorités de la préfecture d'Agou, de la commune Agou 1 et les directives du Directeur régional de l'eau, de l'hydraulique villageoise des Plateaux

2.1- Le cadre institutionnel de gestion et de collaboration (suite et fin)

- Supervision de la réalisation des différentes activités du projet par la Mairie Agou 1 et la préfecture d'Agou.
- Respect des dispositions réglementaires en matière de service d'eau dans la commune Agou 1 avec le point focal eau.

2.2- La garantie de la durabilité technique des installations d'approvisionnement et de distribution d'eau

(Par un suivi organisé et rigoureux de tous les équipements)

- Visites préventives annuelles des entreprises Soleil Energie pour les équipements liés à l'énergie solaire de pompage et ESBKRF pour tous les équipements de distribution d'eau



2.2- La garantie de la durabilité technique des installations d'approvisionnement et de distribution d'eau (suite et fin)

- Suivi organisé bimensuel de l'entreprise multiservices MMA pour contrôle des installations avec formation d'un responsable technique villageois compétent pour l'entretien courant et la maintenance simple jusqu'à son autonomie dans cette mission
- Bilan mensuel de l'entreprise MMA sur cette activité. Partage des résultats aux services compétents (mairie) et partenaires français (ESF et Alaric Togo)
- Analyse annuelle qualitative de l'eau distribuée

Quels clés/leviers pour une gestion répondant aux enjeux de performance et de durabilité du service d'eau en milieu rural ?

Quelques images de la visite pour l'entretien des compteurs d'eau



Quels clés/leviers pour une gestion répondant aux enjeux de performance et de durabilité du service d'eau en milieu rural ?

2.3- Le mode de gestion de l'eau

(Par un Comité Local de Gestion engagé)

2.3.1- Assurer une gestion efficace et saine du service d'eau

- Réduction du nombre de membres du CLG de 9 initialement à 4 pour renforcer son efficacité
- Renforcement de l'implication des membres bénévoles par une motivation financière liée aux résultats collectifs et individuels
- Organisation de réunions de sensibilisation et de restitution de résultats à la population, services compétents et aux partenaires 2 fois par an

2.3.1- Assurer une gestion efficace et saine du service d'eau

(suite)

- Maintien et renforcement du travail collaboratif avec les services municipaux compétents
- Maintien du travail collaboratif avec les partenaires français engagés sur les 10 premières années d'exploitation dans les domaines technique, financier, et aide à la gestion

[GESTION_DES_INSTALLATION_ANNEE_2024_VF.xlsx](#)

2.3.1- Assurer une gestion efficace et saine du service d'eau (suite et fin)

- Révision collective annuelle des objectifs et bilan prévisionnel pour l'année suivante
- Soutien des chefferies et CVD afin d'engager plus fortement la population à l'adhésion de mesures nécessaires (ex : contributions exceptionnelles, renouvellement de membres, engagement dans des programmes annexes...)

2.3.2- Assurer une gestion des ressources humaines

(Adéquate pour le service rendu à la population et motivante pour les employés)

- Prix de la vente d'eau ré-évalué en 2024 mais conforme aux tarifs en vigueur en milieu rural (500 FCFA/m³). Tarif accessible et acquitté par tous
- Contrôle du respect des horaires d'ouverture des bornes-fontaines par les fontainiers

2.3.2- Assurer une gestion des ressources humaines (suite et fin)

- Salaire des fontainiers : partie fixe + prime selon recouvrement. Garantit un taux optimal de l'ordre de 95 % de recouvrement des recettes attendues
- Attribution de semaines de congés payés aux employés



Service d'eau à la borne fontaine de la zone 4 de Missahomé

2.4- Les résultats obtenus

- Le 1^{er} résultat à rechercher est la satisfaction de la population bénéficiaire (Consommation supérieure de l'ordre de 20 % aux BF au 1^{er} semestre 2025/1^{er} semestre 2024 malgré l'augmentation du prix au m³; abandon de l'habitude d'aller chercher de l'eau de boisson dans le fleuve Zio et les rivières Kolo et Towulè; accueil facile des visiteurs dans de bonnes conditions).
- Les maladies liées à l'eau ont significativement régressé (août 2018 à février 2023: **173 cas** contre **17 cas** de février 2023 à octobre 2025)

2.4- Les résultats obtenus (suite et fin)

- La majorité des enseignants affectés dans la zone Kolo préfèrent élire domicile à Missahomé a cause de l'accès facile à l'eau potable et aux sanitaires.
- Le maintien de l'effectif des membres du CLG (4 / 4) depuis sa recomposition en novembre 2023
- Très bon taux de recouvrement des recettes par les fontainiers

2.5- Défis et perspectives

- **Remaniement du CLG avec :**
 - Trouver un adjoint trésorier pour relais des informations financières en cas de besoin.
 - Renforcer l'implication et l'efficacité de la secrétaire et du responsable technique.
- Elaborer le règlement intérieur du CLG.
- Chercher des pistes d'amélioration de la rémunération des salaires des fontainiers en lien avec les 20% réglementaires des recettes.

2.5- Défis et perspectives (suite et fin)

- Mettre en place une association des usagers.
- Rechercher des moyens financiers pour la clôture du château d'eau.
- Avancer dans les démarches de transformation du CLG en entreprise pour les nécessités d'instaurer une DSP pour l'eau et l'assainissement.

III. Conclusion

Pour une gestion qui répond aux enjeux de performance et de durabilité du service d'eau en milieu rural, il faut essentiellement:

- ✓ une bonne adhésion de la population rurale bénéficiaire
- ✓ une bonne organisation de la gestion des ressources.
- ✓ Un cadre institutionnel bien défini permettant l'implication des autorités déconcentrées et locales pour la supervision,
- ✓ Puis, le maintien d'une harmonieuse collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Je vous remercie